

## Liste des pièces à fournir lors d'une demande d'agrément de garde particulier

### 1 – Par le commettant

- Demande d'agrément présentée par les propriétaires ou les détenteurs réels des droits de pêche ou de chasse (président des associations) - voir page 1 -
- Copie d'un récépissé de déclaration d'association **RÉCENT (année N ou N-1)**
- La composition du bureau ou conseil d'administration de l'association - voir page 2 -
- La liste des propriétés que le garde est chargé de surveiller (commune/section/parcelles, cours d'eau, ruisseaux, plan d'eau...) Voir document joint
- Justificatifs des droits :  
-Titre de propriété, bail, contrats, attestation écrites des propriétaires cédant leurs droits **ou** attestation sur l'honneur du président qu'il est bien titulaire des droits associés sur les territoires concernés (préciser si le territoire est modifié ou pas et indiquer les parcelles retirées ou ajoutées)
- Plans avec limite des droits
- La commission du propriétaire ou détenteur des droits nommant le garde particulier et indiquant la nature des infractions qu'il est chargé de constater – voir page 2 -
- Délibération du bureau ou du conseil d'administration ou de l'assemblée générale de l'association approuvant le recrutement NOMINATIF du garde particulier (nom identique à celui sur cette demande) signée par **TOUS** les membres du bureau

### 2) Par le garde particulier

- **Soit** document demandant la reconnaissance des aptitudes techniques par ancienneté, ou par formation + copies des documents prouvant l'aptitude technique (attestation de suivi de stage) pour les 1<sup>re</sup> demandes\*, **soit** copie de l'arrêté d'aptitude technique pour les renouvellements  
\*Voir document joint
- Photocopie de la carte nationale d'identité
- 2 photos d'identité
- Photocopie du permis de chasser en cours de validité (pour gardes chasse)
- Attestation sur l'honneur indiquant que le demandeur n'a jamais exercé de fonctions de garde particulier - voir page 2 **ou**
- Copie de tout autre agrément comme garde particulier en cours de validité avec validation de l'assermentation par le tribunal (carte ou prestation serment) - voir page 2 **ou**
- Remise des cartes et arrêtés d'agrément passés caduques - voir page 2
- Copie de la prestation de serment (pour les renouvellements)

## DEMANDE D'AGREMENT D'UN GARDE PARTICULIER

(à retourner complétée à : les Services de l'Etat – Cité administrative – DDT – Service Eaux Environnement Risques – 24024 PERIGUEUX cedex)

- 1<sup>ère</sup> DEMANDE \*
- RENOUELEMENT \*
- NOUVEAU TERRITOIRE \*

### ⇒ CADRE A : Renseignements concernant le commettant

Je soussigné (nom prénom du commettant) : .....

Né le .....à.....

Adresse : rue/ lieudit.....

Code postal :..... Ville :.....

Tél fixe :..... Tél Portable :.....

Adresse mail :.....

Agissant en qualité de :

- Propriétaire\*
- Fermier\*
- Détenteur du droit de chasse \*
- Détenteur du droit de pêche\*

Représentant l'association : Dénomination.....

Adresse du siège social rue/ lieudit.....

Code postal :..... Ville :.....

### ⇒ CADRE B : Renseignements concernant le garde particulier

Commissionne :

(nom prénom du garde) :.....

Né le .....à.....

Adresse : rue / lieudit.....

Code postal :..... Ville :.....

Tél fixe :..... Tél Portable :.....

Adresse mail :.....

Profession :.....

### ⇒ CADRE C : Renseignements concernant les territoires et le domaine d'intervention

Pour assurer la surveillance :

- de ma (ou mes) propriété(s) forestière(s) et rurale(s)\*
- de mes droits de chasse\*
- de mes droits de pêche\*

Pour relever les infractions commises en matière de :

- Infractions touchant à la propriété prévues et réprimées par le code pénal notamment (destruction, dégradations, incendie, tags, dépôts de déchets, etc....)\*
- Infractions commises en matière de chasse prévues par le code de l'environnement\*
- Infractions commises en matière de pêche en eau douce prévues par le code de l'environnement\*
- Infractions touchant à la propriété forestière\*

En tant que commettant, je soussigné, M.....,

déclare solliciter l'agrément comme garde particulier de M. ....,

pour les missions mentionnées en page 1 du présent dossier et sur les territoires\* mentionnés dans les documents annexés au présent dossier, (\*rappel : le garde n'a pas compétence sur les terrains dont il est propriétaire et/ou détenteur des droits réels).

Je déclare sur l'honneur avoir fourni toutes les pièces justificatives relatives à cette demande.

Fait à :..... Le :.....

Signature :

ASSOCIATION

GROUPEMENT DE PROPRIETAIRES

Nom :.....

Numéro.....déclarée à la préfecture/sous-préfecture de.....

En date du .....Journal officiel du.....

Siège social .....

COMPOSITION DU BUREAU

FONCTION	NOM	PRENOMS
Président		
Vice-Président		
Secrétaire		
Secrétaire adjoint		
Trésorier		
Trésorier adjoint		
Membres		

En tant que candidat garde, je soussigné, M. ....

Déclare sur l'honneur que je n'ai jamais exercé jusqu'à ce jour des fonctions de garde particulier

Déclare sur l'honneur que j'exerce des fonctions de garde particulier et je joins copie de tout agrément en cours de validité

Déclare sur l'honneur que j'ai exercé des fonctions de garde particulier et je joins les cartes et arrêtés d'agréments passés caduques

Déclare sur l'honneur ne pas être membre du conseil d'administration de l'association qui me commissionne

Déclare sur l'honneur ne pas être propriétaire ou détenteur des droits réels immobiliers de la propriété pour laquelle je suis commissionné

Fait à ..... Le .....

Signature :

OBSERVATIONS / INFORMATIONS

⇒ LA FONCTION DE GARDE PARTICULIER EST INCOMPATIBLE AVEC CELLE DE MEMBRE DIRIGEANT DE L'ASSOCIATION QUI L'EMPLOIE.

⇒ LA FONCTION DE GARDE PARTICULIER EST INCOMPATIBLE AVEC LE STATUT DE PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS A SURVEILLER.

⇒ LA FONCTION DE GARDE PARTICULIER EST INCOMPATIBLE AVEC LA FONCTION D'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE (DONT MAIRE ET ADJOINTS), D'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE (DONT POLICIER MUNICIPAL), D'AGENT DE L'ONF-OFB ET DE GARDE CHAMPÊTRE.



⇒ L'AGE MINIMAL REQUIS EST DE 18 ANS.



⇒ TOUTE DEMANDE EST SOUMISE A UNE ENQUÊTE DE MORALITÉ.



⇒ APRÈS INSTRUCTION DE LA DEMANDE ET ÉTABLISSEMENT DE L'ARRÊTE PRÉFECTORAL, LE GARDE PARTICULIER SERA CONVOQUE DIRECTEMENT PAR LE TRIBUNAL DANS LE RESSORT DUQUEL SE SITUENT LES TERRITOIRES DONT LA SURVEILLANCE LUI A ETE CONFIEE POUR RENDRE EFFECTIF LE COMMISSIONNEMENT. IL DEVRA ENSUITE TRANSMETTRE A LA DDT COPIE DE SA CARTE D'AGRÉMENT PORTANT MENTION DE L'ENREGISTREMENT DE SA PRESTATION DE SERMENT AU TRIBUNAL et COPIE DE SA PRESTATION DE SERMENT.



⇒ POUR LES RENOUELEMENTS D'AGRÉMENT SUR UN MEME TERRITOIRE DE COMPETENCE DU TRIBUNAL, IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE RENOUELER SA PRESTATION DE SERMENT. PAR CONTRE, IL EST OBLIGATOIRE DE FAIRE ENREGISTRER A NOUVEAU SA PRESTATION PRÉCÉDENTE AUPRÈS DU TRIBUNAL COMPÉTENT (VIA les services de la DDT auprès desquels le dossier de renouvellement doit être déposé).

⇒ POUR TOUT NOUVEAU TERRITOIRE OU SI LE RENOUELEMENT INTERVIENT APRÈS EXPIRATION DU DÉLAI DE L'AGRÉMENT PRÉCÉDENT, IL EST NÉCESSAIRE DE PRÊTER A NOUVEAU SERMENT



⇒ POUR LES RENOUELEMENTS D'AGRÉMENT, DÉPOSER LA DEMANDE AU MOINS 6 MOIS AVANT LA DATE D'ÉCHÉANCE DE LA COMMISSION.

⇒ TOUTES LES PIÈCES DEMANDÉES PAGE 4 DOIVENT ÊTRE FOURNIES DANS CE DOSSIER MÊME POUR LES RENOUELEMENTS